

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/01/2024

31/01/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 907 775		2 907 775	3 186 078
	Montant net du chiffre d'affaires	2 907 775		2 907 775	3 186 078
	Production stockée				
	Production immobilisée			84 419	93 489
	Subventions d'exploitation			2 500	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			32 839	274 333
	Autres produits			6 262	59 646
	Total des produits d'exploitation (1)			3 033 796	3 613 545
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				23
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 185 401	1 224 865
	Impôts, taxes et versements assimilés			41 977	50 677
	Salaires et traitements			1 285 618	1 291 945
	Charges sociales du personnel			455 857	456 223
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			145 784	148 884
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations			29 447	139 690	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			19 621	166 493	
	Total des charges d'exploitation (2)			3 163 706	3 478 799
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(129 910)	134 746

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/01/2024

31/01/2023

		31/01/2024	31/01/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(129 910)	134 746
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(129 910)	134 746
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	160	
	Total des produits exceptionnels	160	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	75 155	2 418
	Total des charges exceptionnelles	230	2 418
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(70)	(2 418)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(28 230)	(19 040)
TOTAL DES PRODUITS		3 033 956	3 613 545
TOTAL DES CHARGES		3 135 706	3 462 177
RESULTAT DE L'EXERCICE		(101 750)	151 368

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

SOCIETE WANAO
COMPTES ANNUELS AU 31/01/2024

ANNEXE DES COMPTES

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/01/2024 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

METHODES D'ÉVALUATION

A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par la Société dans le cadre du financement d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de recherche sont intégralement comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les frais de développement engagés sur les projets sont intégralement comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement. Les durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

- logiciels de 1 à 3 ans

B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par la Société dans le cadre

du financement d'immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- constructions sur sol autrui 15 ans
- installations générales, agencements, aménagements 5 à 10 ans
- mobilier et matériel de bureau 3 à 10 ans
- matériel informatique 3 ans

C. PERTE DE VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISES

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Par ailleurs, une provision pour dépréciation est constituée pour ces éléments du poste « Fonds commercial » dans le cas où leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. La valeur actuelle correspond à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

D. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation représentent des investissements durables qui permettent d'établir avec la participation des relations d'affaires, d'assurer son contrôle, ou d'y exercer une influence notable. Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Cette valeur est, le cas échéant, diminuée d'une provision pour dépréciation destinée à la ramener à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la valeur intrinsèque et à la valeur de rendement. Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées à leur valeur nominale et sont ramenées à leur valeur d'utilité lorsque celle-ci leur devient inférieure.

E. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

H. DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières comprennent les SICAV monétaires et les certificats de dépôts, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

I. SUBVENTIONS

Les subventions accordées sans contrepartie sont comptabilisées en produits de l'exercice.

Pour celles accordées en vue du développement de projets identifiés, les produits sont constatés au prorata des dépenses engagées.

J. AVANCES CONDITIONNÉES

Les avances conditionnées sont maintenues dans les fonds propres à la rubrique « Autres fonds propres » tant qu'elles n'ont pas été remboursées ou que les critères d'acquisition des avances ne sont pas remplis. Les avances conditionnées définitivement acquises à la Société sont comptabilisées en produits.

K. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la Société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

L. DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

RECONNAISSANCE DU REVENU

Le chiffre d'affaires résultant de prestations de services est reconnu en fonction de la durée d'abonnement du service rendu aux clients. 30% de l'abonnement est constaté immédiatement et 70% est étalé selon la périodicité de la facturation émise.

N. ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les salariés de la Société peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Ces engagements ne sont pas provisionnés mais font l'objet d'une information en annexe.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées une fois par an, selon la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée en prenant en compte les hypothèses suivantes : un taux d'actualisation, un taux d'augmentation de salaires et un taux de rotation du personnel.

Informations générales complémentaires

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

	VALEUR BRUTE DÉBUT EXERCICE	APPORTS PAR FUSION	ACQUISITIONS	CESSIONS	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 975 932		38 958		2 014 890
Terrains					-
Installations générales agencements	84 064				84 064
Matériel de transport	-				-
Matériel de bureau et informatique	214 282			957	213 325
Immos corporelles en cours	38 958		84 419	38 958	84 419
Immobilisations corporelles	337 304		84 419	39 915	381 808
Immobilisations Financières	28 594		183 015	16 876	194 733
Total général	2 341 830	-	306 392	56 791	2 591 431

	VALEUR BRUTE DÉBUT EXERCICE	APPORTS PAR FUSION	ACQUISITIONS	CESSIONS	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
Concessions droits similaires	1 975 932		38 958		2 014 890
	-				-
Immobilisations incorporelles	1 975 932	-	38 958	-	2 014 890

2 - ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

	MONTANT DÉBUT EXERCICE	APPORTS PAR FUSION	DOTATION	REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 752 642		136 525		1 889 168
Terrains					-
Installations générales agencements	67 073		7 390		74 463
Matériel de transport					-
Matériel de bureau et informatique	212 195		1 869	802	213 262
Immobilisations corporelles	279 268		9 258	802	287 724
Immobilisations Financières	-				-
Total général	2 031 910	-	145 784	802	2 176 892

Ventilation des dotations de l'exercice	AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
	LINEAIRES	DEGRESSIFS	EXCEPTIONNELS	DOTATIONS	REPRISES
Immobilisations incorporelles	136 525				
Terrains					
Installations générales agencements	7 390				
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	1 869				
Divers					
Total général	145 784	-	-	-	-

3 - ÉTAT DES PROVISIONS

	MONTANT DÉBUT EXERCICE	APPORTS PAR FUSION	DOTATION	REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
Provisions réglementées					
amortissements dérogatoires					-
Provisions pour dépréciation					
Sur titres de participation					-
Sur créances rattachées à des participations					-
Sur comptes clients	88 137		29 447	25 103	92 481
Autres provisions pour dépréciation	76 732			76 732	
Total général	164 869	-	29 447	101 835	92 481
Dont dotations et reprises d'exploitation financières exceptionnelles			29 447 -	25 103	
Total général	-	-	29 447	25 103	-

4 - ÉTAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	180 999	180 999		
Autres immobilisations financières	13 145	13 145	-	
Clients douteux ou litigieux	160 880	160 880		
Autres créances clients	1 752 484	1 752 484		
Personnel et comptes rattachés	9 097	9 097		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-		
Impôt sur les bénéfices	-	-		
Taxe sur la valeur ajoutée	59 641	59 641		
Divers état et autres collectivité		-		
Groupe et associés	189 750	189 750		
Débiteurs divers	4 863	4 863		
Charges constatées d'avance	17 845	17 845		
	2 388 704	2 388 704	-	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			-	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	120	120		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine		-		
Emprunts et dettes financières divers	16 581	16 581		
Fournisseurs et comptes rattachés	410 026	410 026		
Personnel et comptes rattachés	198 261	198 261		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	130 915	130 915		
Impôts sur les bénéfiques		-		
Taxe sur la valeur ajoutée	341 547	341 547		
Autres impôts taxes et assimilés	27 390	27 390		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Groupe et associés		-		
Autres dettes	39 773	39 773		
Produits constatés d'avance	1 872 000	1 872 000		
	3 036 613	3 036 613	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercices				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début	Créés	remboursés	En fin
Actions	100	1 382	-	-	1 382

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Détail des produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 520
Autres créances	-
Total	3 520

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 711
Dettes fiscales et sociales	298 731
Autres dettes	4 641
Total	465 083

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	17 845
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	1 872 000
Total	

Les produits constatés d'avance sont déterminés sur la base de 100% des abonnements facturés. Ils représentent le prorata de l'abonnement des services pour la période postérieure au 31 janvier de l'exercice en cours. Les charges constatées d'avance concernent essentiellement les abonnements divers pour la quote-part correspondant aux numéros postérieurs au 31 janvier.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(Code du Commerce Art. 123-196; PCG Art. 531-3, 532-11, 532-12)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle des dirigeants.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Code du Commerce Art. 123-198)

	Résultat avant impôt	impôt
Résultat courant	- 101 750	-
Résultat exceptionnel (hors participation)	- 70	

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-3)

	Personnel salarié
Cadres	15
Agents de maîtrise	
Employés	12
	-
total	27

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Chiffre d'affaires prestations	2 907 775
Chiffre d'affaires droits de copie	
Total	2 907 775

Répartition par secteur géographique	Montant
Chiffre d'affaires France	2 849 971
Chiffre d'affaires hors France	57 804
Total	2 907 775

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le montant des droits acquis au 31/01/2023 en matière de retraite pour EXPLORE a été calculé en tenant compte de l'ancienneté des salariés, des droits aux indemnités définies par la convention collective, du montant des salaires de chaque salarié, du taux de rotation du personnel, des coefficients d'espérance de vie, des taux de charges sociales et d'un coefficient d'actualisation.

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite dès que le salarié peut bénéficier de sa retraite
- turn over faible

Indemnité de départ à la retraite

Engagement à	Montant
moins d'un an	
1 à 5 ans	
6 à 10 ans	
11 à 20 ans	71 187
21 à 30 ans	41 166
plus de 30 ans	7 175
	119 528

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège
EXPLORE INVESTISSEMENTS	SAS	23 024 685 €	1, bd Ampère - 44470 CARQUEFOU

Liste des filiales et participations

(Code du commerce Art. L233-15 et art. R 123-197 ; PCG art. 531-3 et 532-12)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
A - Renseignements détaillés sur les filiales et les participations			
MAROCAO	41 301,91 MAD	60,00%	5 969,07 MAD
total	-		-

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 531-2/14)

Charges exceptionnelles	
VNC actif cédé	
Pénalités	-
Autres charges exceptionnelles	75
Dons et libéralités	
total	75

Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels	
Produits de cessions des immobilisations	
total	-

Transferts de charges

(PCG Art. 531-2/14)

Formation	-
Refacturation groupe	
Avantage en nature salariés	
Remboursement Assurance	7 737
total	7 737



EXPERTISE COMPTABLE DE PROXIMITÉ

SAS WANAO
230 ALLEE THEODORE MONOD
64210 BIDART

Comptes
certifiés
conformes

Signed by:
 **Yannick DUPUCH**
F0C4F1C2B75C483...

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/01/2024			31/01/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 014 889	1 889 168	125 722	223 289
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	297 388	287 724	9 664	19 078
	Immobilisations en cours	84 419		84 419	38 958
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	589		589	589	
Créances rattachées à des participations	180 999		180 999	180 999	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	13 145		13 145	13 145	
TOTAL (II)		2 591 429	2 176 892	414 538	476 058
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	8 290		8 290	8 290
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	1 913 364	92 481	1 820 883	1 555 966	
Autres créances	338 973		338 973	206 015	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	477 524		477 524	611 514	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	17 845		17 845	28 483
	TOTAL (III)	2 755 995	92 481	2 663 514	2 410 267
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 347 425	2 269 373	3 078 052	2 886 325

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

194 143

194 143

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/01/2024

31/01/2023

		31/01/2024	31/01/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	138 200	138 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	217	61 327
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	21 460	21 460
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		26 522
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(101 750)	151 368
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	58 127	398 877
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	120	124
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	410 026	526 343
	Dettes fiscales et sociales	698 006	661 626
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	39 773	40 077	
Produits constatés d'avance (1)	1 872 000	1 259 277	
	Total des dettes	3 019 925	2 487 448
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 078 052	2 886 325
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(101 750,34)	151 368,05
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 019 925	2 487 448
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	120	124
(3)	Dont emprunts participatifs		

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 09 OCTOBRE 2024**

TROISIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2024

L'Associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 janvier 2024 :

s'élevant à :	(101.750) €
➤ et les sommes figurant au compte « réserve légale » pour un montant de	21.460 € =====
Soit ensemble :	(80.290) €

de la façon suivante :

➤ au compte « réserve légale », une somme équivalente à 10% du montant du capital social, soit :	13.820 €
➤ au compte « report à nouveau », la somme de	(94.110) € -----
Soit ensemble :	(80.290) €

Compte tenu de cette perte, l'Associé unique constate que le montant des capitaux propres s'élevant à la somme de 58.127 € étant devenu inférieur à la moitié du capital social qui s'élève à la somme de 138.200 €, il devra se prononcer dans les quatre mois à l'issue des présentes décisions ayant approuvé les comptes de l'exercice écoulé et ayant constaté ladite perte, afin de décider s'il y a lieu ou non à dissolution anticipée de la société, conformément aux dispositions de l'article L 225-248, alinéa 1 du Code de commerce.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique constate que les distributions de dividendes réalisées au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende par action donnant droit à l'abattement prévu au 2° du 3. de l'article 158 du CGI
Exercice clos le 31.01.2023	239.270 € (dont 87.542 € de réserves) soit environ 173,13 €/action
Exercice clos le 31.01.2022	550.000 € soit environ 397,97 €/action
Exercice clos le 31.12.2020	245.202 € soit environ 177,42 €/action

SEPTIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité où besoin sera.

oOo

Pour extrait certifié conforme

Par DocuSign

Le Président convient de signer le présent extrait de procès-verbal par voie électronique, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, via le service DocuSign.

Le Président reconnaît à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et confère date certaine à la signature du présent extrait de procès-verbal au 09 octobre 2024, quelle que soit la date de signature électronique du présent extrait de procès-verbal via DocuSign.

Le Président s'engage en conséquence à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent extrait de procès-verbal signé sous forme électronique.

Le Président
EXPLORE INVESTISSEMENT
Représentée par ISLAND BIDCO
Elle-même représentée par M. Yannick Dupuch

Signed by:
 **Yannick DUPUCH**
F0C4F1C2B75C483...